

La NUPES Autain fait campagne en promettant aux HLM du 93 des lois... qui existent déjà !

écrit par Maxime | 7 juin 2022



STOP À L'ENFER DES PANNES D'ASCENSEURS !



https://twitter.com/Clem_Autain/status/1533082362032148481?cxt=HHwWgsC-haSSzcYqAAAA

Et la NUPES de promettre monts et merveilles à cette locataire HLM mâchant son chewing-gum qui a contacté la députée du 9-3 en pensant que c'était son rôle...

La politicienne LFI saisit l'occasion de se faire filmer pour twitter en jouant à la concierge façon *"avec nous, plus jamais de panne d'ascenseur..."*.

C'est là mettre à mal la séparation des pouvoirs de l'article 16 de la Déclaration de 1789, et la dignité de la fonction parlementaire.

Les bailleurs sociaux sont d'ores et déjà tenus par la loi, et plus exactement le Code civil dans ses dispositions les plus antiques relatives à la délivrance du bien loué, de faire les réparations des immeubles loués.

Le locataire peut agir en justice comme un grand, même avec l'aide juridictionnelle tant notre pays est généreux envers ces gens, souvent immigrés, hébergés aux frais de l'Etat (*c'est nous*) dans le 9-3 et qui vivent bien souvent largement de subventions publiques (allocations sociales).

Alors, de quoi se plaint le peuple ?

Cette dame aurait pu demander la résiliation de son bail et aller louer autre chose ailleurs... ou demander l'exécution forcée en justice sur le fondement de l'article 1720 du code civil.

Article 1720

Version en vigueur depuis le 17 mars 1804

Création Loi 1804-03-07 promulguée le 17 mars 1804

Le bailleur est tenu de délivrer la chose en bon état de réparations de toute espèce. Il doit y faire, pendant la durée du bail, toutes les réparations qui peuvent devenir nécessaires, autres que les locatives.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006442784

L'habitante en question l'ignore peut-être, mais Clémentine Autain, chargée de voter les lois et payée environ 10.000 euros par mois tout compris pour ce faire, se doit de le savoir !

Autain parle des vieux, des handicapés, des malades du coeur... Tous peuvent agir en référé pour obtenir la réparation de l'ascenseur.

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000042597284/

- [Code de procédure civile](#), article 835

Le président du tribunal judiciaire ou le juge des contentieux de la protection dans les limites de sa compétence peuvent toujours, même en présence d'une contestation sérieuse, prescrire en référé les mesures conservatoires ou de remise en état qui s'imposent, soit pour prévenir un dommage imminent, soit pour faire cesser un trouble manifestement illicite.

Dans les cas où l'existence de l'obligation n'est pas sérieusement contestable, ils peuvent accorder une provision au créancier, ou ordonner l'exécution de l'obligation même s'il s'agit d'une obligation de faire.

Les locataires du HLM peuvent obtenir des dommages et intérêts pour le préjudice subi pendant la privation d'ascenseur.

Alors, finalement, le message subliminal, c'est de promettre à tous ces gens des cités encore plus d'argent public au nom de la "politique de la ville". Car qui paiera cette garantie d'un meilleur service, si ce n'est la collectivité et comme par définition, la plupart de ces personnes ne sont pas

imposables...





Autain ne pourra rien voter de plus ! A moins d'obliger les réparateurs d'ascenseur au travail forcé (24h/24 , 7 j sur 7... ?)

En tous cas, cette vidéo démagogique a valu à l'intéressée une volée de bois vert bien méritée sur les réseaux sociaux...

 **Marc D** @marc_dcr · 5 juin ...
En réponse à @Clem_Autain
Et qui va payer ?
Le pauvres habitants qui auront voté pour vous !

 **twuuuuut** #StandWithUkraine 🇪🇺 🇺🇦 @twuuuuut · 5 juin ...
En réponse à @Clem_Autain
👍👍👍👍👍

 **Etip** @scEtip · 5 juin ...
En réponse à @Clem_Autain
Comme d'hab, tweet démagogique qui prouve votre compète ignorance du sujet.

 **cf** @fatounette14 · 5 juin ...
En réponse à @Clem_Autain
Ça ressemble a du Michel Audiard mais pourtant c'est vrai : grâce à Nupes les ascenseurs marcheront
Quand on vous dit que Melenchon c'est Dieu vous pouvez y croire 😞

  1  3 



bigmoustache @grossmustache · 5 juin

...

En réponse à @Clem_Autain

Commencez par remédier aux incivilités majoritairement responsables des dysfonctionnement ! 😞😞😞



1



3



10



BorGhis 🇫🇷🇪🇺🇷🇺 @galen71 · 5 juin

...

En réponse à @Clem_Autain

J'ai des problèmes avec ma bagnole. Vous faites aussi les révisions ?



2



michel sala @michelsala2 · 5 juin

...

En réponse à @Clem_Autain

NUPES et DUPES sont synonymes.... Des promesses tous azimuts , non financées, du matraquage fiscal en perspective, des interdictions, dès abrogations, des retours en arrière, drôle d'espoir pour la gauche porté par un vieux gourou instable et ses apôtres



5



13



thierry gasiglia @T_Gasi · 4 juin

...

En réponse à @Clem_Autain

Vous dites de plus en plus de bêtises. Vivement que les élections arrivent.



Tony Ereira @EreiraTony · 5 juin

...

Si la Nupes gagne plus besoin d'ascenseur, la France descendra si bas que nous nous retrouveront tous au rez-de-chaussée, ou a la cave.



Les internautes n'ont pas manqué de rappeler à Autain les règles spéciales régissant l'entretien des ascenseurs, même si ce ne sont pas les plus pertinentes en la matière. Le Code civil, comme bien souvent, suffisait à régler la question !

Beaucoup lui reprochent de ne pas parler du vandalisme, souvent la cause de ces pannes...

Ou bien encore se moquent de la députée qui promet de résoudre gratuitement tous les problèmes du quotidien. Si ma voiture tombe en panne, prenez-vous en charge les frais de

réparation lui demandent certains...

Quelle sollicitude pour des gens qui, pour beaucoup, n'apportent pas grand-chose à la Nation.

Encore un signe que la "France insoumise" et les dupes regroupées dans la "nupes" sont l'incarnation de l'insignifiant et du trompeur en politique.